

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-452-1934 AFFECTATIONS

n° 31-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Les lieutenants d'infanterie coloniale Lebrun et Mayer, et le sergent- chef Lacour, ont été mis à la disposition du commandant de la milice indigène pour compter du 16 juillet 1934, jour de leur déharquement dans la colonie.